



Libourne, le 17 septembre 2021

Monsieur COMBROUX

Chef d'établissement du Collège Saint Joseph

À

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprise

Madame, Monsieur,

Un élève de 3^{ème} de notre collège vous a sollicité pour effectuer une séquence d'observation en milieu professionnel du lundi 07 au 11 février 2022. Vous trouverez ci-joint la convention de stage s'y rapportant.

Ce stage fait partie du cursus scolaire de tout élève, conformément aux directives du Ministère de l'Education Nationale. Il doit permettre de mieux appréhender la réalité de la vie professionnelle, en fonction de ses centres d'intérêt ou du projet d'avenir qu'il a commencé à élaborer.

Le choix de l'Entreprise ou du professionnel est laissé, bien entendu, à chacun de nos élèves. Ils rédigeront obligatoirement, à l'issue de leur stage, un rapport résumant leur expérience et les conclusions qu'ils en tirent.

En fin de séquence, le jeune stagiaire vous proposera de remplir une fiche d'évaluation qui sera jointe à son dossier.

Nous espérons que cette expérience préprofessionnelle responsabilisera nos élèves et leur apportera une motivation supplémentaire pour la poursuite de leurs études et leur orientation.

Je vous remercie de l'accueil que vous pourrez lui réserver et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre COMBROUX
Chef d'établissement,

Collège Privé Catholique sous contrat d'association avec l'état

32, rue des Chais - 33500 LIBOURNE - Tél. : 05 57 55 38 90 - Fax : 05 57 25 36 43

www.stjo-libourne.com

courriel : accueil@stjo-libourne.fr